



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Bien-être au collège : un projet de recherche donne la parole aux élèves

Actu

Villemur-sur-Tarn

Collège

Publié le 3 septembre 2026

Reading time : 4 minutes



Hélène Ressayres/CD31

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a initié en 2025 une étude scientifique participative pour adapter les espaces non pédagogiques des collèges (sanitaires, cours de récréation...) aux besoins réels des adolescents. Pour mener à bien ce projet, la collectivité a sollicité Ingrid Verscheure et Lucie Aussel, chercheuses à l'Université Toulouse - Jean Jaurès. Explications.

Avec 102 collèges à sa charge, le Conseil départemental de la Haute-Garonne sait concevoir des structures modernes et durables. « Mais jusqu'à maintenant, nous ne posions jamais la question aux collégiennes et aux collégiens : comment ces aménagements sont-ils vécus au quotidien par celles et ceux qui les fréquentent ? », avance Isabelle Asselin, directrice adjointe « travaux neufs » à la direction du Patrimoine du Département. Pour dépasser les retours informels, la collectivité s'est associée à deux chercheuses en sciences de l'éducation de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J) et membres de l'Unité Mixte de Recherche « Éducation, Formation, Travail, Savoirs » (UMR EFTS), Lucie Aussel et Ingrid Verscheure.

Lancée en 2025, la première phase de l'évaluation s'est concentrée sur les usages au sein de trois établissements témoins : les collèges récents de Castelnau-d'Estrétefonds et de Paleficat (Toulouse), ainsi qu'un établissement plus ancien, le collège Georges Chaumeton à L'Union. En tout, 65 élèves ont été consultés par les scientifiques. Durant ces rendez-vous, les jeunes ont pu s'exprimer librement sur leur quotidien, leurs habitudes et le partage des espaces. Ce fut l'occasion de réinterroger deux innovations majeures du Conseil départemental : les sanitaires non-genrés et les cours de récréation végétalisées.

Agir sur le climat scolaire

Invités le 19 juin 2026 sur le campus Mirail de l'UT2J, ces collégiennes et collégiens ont pu faire le point sur l'expérience. Si Anna et Fanny, élèves de 6e à Castelnau-d'Estrétefonds, ont apprécié cet espace de liberté précieux pour dire ce qu'elles pensent « sans être jugées », elles ont exprimé leurs réserves quant à la mixité des sanitaires. Quant à Nathan, en classe de 4e, il juge sa cour trop petite : « On aimerait avoir plus d'espaces verts, pourquoi pas dans la forêt attenante. Et il faudrait plus de surveillants, il n'y en a que trois, c'est difficile de tout gérer. ». Même intérêt du côté des encadrants, à l'image d'Émilie Rouquier, conseillère principale d'éducation (CPE) à Castelnau-d'Estrétefonds : « Travailler sur ces espaces, c'est travailler directement sur le climat scolaire et sur le bien-être des élèves au quotidien. Ce projet nous permet d'avoir des billes concrètes pour désamorcer les conflits et repenser notre manière d'encadrer ces lieux de vie. »

Aide à la décision

Après ce premier panel de 65 élèves "éclaireurs", des cabines téléphoniques d'écoute spécialement conçues pour le projet seront installées d'ici novembre, pour une durée de un à deux mois, dans les établissements partenaires. L'objectif ? Étendre la collecte de données à l'ensemble des élèves de ces collèges. Ces données permettront ensuite à l'équipe de recherche – qui intègre des étudiantes de Master – de co-construire un outil d'évaluation au plus près de la réalité. « Évaluer un bâtiment uniquement avec des grilles techniques ou des tableurs budgétaires, c'est passer à côté de l'essentiel. Un collège peut être parfait sur le plan architectural et totalement dysfonctionnel dans son usage quotidien. C'est cette "vraie vie" des espaces que nous allons chercher, sans filtre et à hauteur d'élève. Ce sont eux les vrais spécialistes de leur collège. Notre rôle, c'est de transformer leur expertise vécue en leviers d'action concrets pour l'institution », explique Lucie Aussel.

Les conclusions finales de cette recherche-intervention serviront donc d'aide à la décision pour le Conseil départemental. Elles permettront d'ajuster le cahier des charges des futurs architectes et de réaliser des adaptations concrètes dans les collèges actuels.